COMMUNE DE FARBUS

LE GARENNEAU N° 77

OCTOBRE 2020

Chères Farbusiennes, Chers Farbusiens,

Le feuillage de nos arbres jaunit, rougit et se dégarnit… pas de doutes, même si l'été a joué les prolongations, il cède maintenant place à l'automne ! la nature continue à son rythme ignorant la menace épidémique qui pèse encore sur nos têtes !
La rentrée scolaire s'est effectuée sans problème pour nos 22 jeunes inscrits à Thélus, dans le parfait respect des protocoles en vigueur.
Les contraintes sanitaires persistent et se durcissent à nouveau (couvre-feu et à présent re confinement) pour on ne sait combien de temps et imposent le report de festivités, de rencontres, de fêtes familiales.
Mais ce contexte particulier n'empêche pas votre équipe municipale de continuer le travail, la réflexion et les projets.
Un aménageur envisage de lotir 2 parcelles rue du maréchal Foch en 12 lots, projet dont nous avons pris connaissance au mois de juin. Nous serons attentifs à ce lotissement, veillant à ce qu'il soit respectueux de notre environnement rural et du bien-être de tous.
Nous travaillons sur la démarche « Participation citoyenne », dispositif qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités dans notre commune et nous solliciterons quelques volontaires pour devenir « citoyens référents ».
Notre bulletin communal sera plus fréquent afin de vous communiquer les informations au plus près des évènements passés ou futurs. Nous vous demandons de nous retourner le coupon réponse en dernière page afin de connaitre votre type de lecture souhaitée pour les informations communales.
Je remercie l'action des conseillers municipaux qui depuis notre mise en place sont impliqués aux côtés des adjoints et de moi-même : nous formons ainsi une équipe qui travaille de manière collective et collaborative pour un objectif commun, le bien-être de tous !

Prenez soin de vous et de vos proches !
Sentiments dévoués.

Philippe CANLER

Farbus, village boisé à 2 pas de la ville…

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à deux reprises depuis le dernier Garenneau, le 31 juillet et le 25 septembre.

Sujets à l'ordre du jour :

- *Avis sur deux enquêtes publiques*

Le Conseil Municipal a du émettre un avis pour deux enquêtes publiques : la première concernant la demande de la Société Mac Cain pour étendre son plan d'épandage des boues issues de la station d'épuration interne du site de Harnes, la seconde portant sur la demande de la SASU KLOOSTERBOER Arras en vue d'exploitation d'un entrepôt frigorifique sur le territoire de Bailleul-sire-Berthoult et de Saint Laurent Blangy.
Le Conseil Municipal a émis un avis favorable pour ces deux demandes.

- *Délégations consenties au Maire*

Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art L2122-22) permettant au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences, dans un souci de favoriser une bonne administration communale, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, pour la durée du mandat, a décidé de confier à Monsieur le Maire un certain nombre de délégations comme passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ou de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.

- *Désignation d'un référent sécurité routière, d'un correspondant défense, du représentant de la commune au sein de la CLECT.*

Olivier CHARTREZ a été nommé référent sécurité routière à la Préfecture, Tony DUPONT a été désigné Correspondant Défense à FARBUS et Philippe CANLER a été élu représentant de la Commune au sein de la commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges consécutifs aux transferts de compétences (CLECT) à la C.U.A.

- *Commissions de la C.U.A.*

Les représentants aux différentes commissions de la C.U.A. sont les suivants :

COMMISSIONS	PRINCIPAUX DOMAINES D'INTERVENTION	REPRESENTANT
C1 Commission « Ressources »	Budget, Fiscalité, Ressources Humaines, Fonds de concours, Mutualisation, …	Philippe CANLER
C2 Commission « Economie, Emploi, Tourisme et Numérique »	Développement Economique, Tourisme, Commerce, Usage du Numérique, Emploi, Formation…	Lénaïc MOQUET
C3 Commission « Cadre de Vie, aménagement du territoire & transports »	Voirie, Transports, Aménagement, Infrastructures Numériques…	Olivier CHARTREZ
C4 Commission « Habitat, Solidarités »	Programme Local de l'Habitat, Santé, Sécurité, Gens du Voyage, Crématorium,…	Philippe CANLER
C5 Commission « Ecologie, Economie Circulaire, Economie Sociale et Solidaire, Agriculture et Ruralité, Alimentation »		Sylvain MOREL
C6 Commission « Urbanisme, Patrimoine, Energie, Equipements Communautaires »		Nicolas VASSEUR

- *Formation des élus.*

La question de la formation obligatoire des élus a été évoquée et le Conseil Municipal a :

- adopté le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus.

- adopté la prise en charge de la formation des élus qui se fera selon les principes suivants :

  - agrément des organismes de formations ;
  - dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant l'adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la ville ;
  - liquidation de la prise en charge sur justificatifs des dépenses ;
  - répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus.

- *Questions diverses*

L'essentiel des questions diverses étudiées lors de ces deux réunions se résume ainsi :

- ✓ Un courrier a été envoyé à la C.U.A. pour demander l'installation d'un abri bus rue Lamartine.
- ✓ Des pierres se descellent à l'église et une révision des chéneaux est à prévoir.
- ✓ Des devis ont été demandés pour, si le montant de ces travaux est envisageable, pouvoir dans

un premier temps procéder à la constitution des dossiers de subvention.

- ✓ Le dossier pour la nouvelle demande de catastrophes naturelles (rétractation d'argile) a été déposé le 26 juin à la préfecture.
- ✓ Un centre de loisirs est organisé à THELUS la première semaine des vacances de la Toussaint soit du 19 au 23 octobre. La convention permettant aux Farbusiens de bénéficier des mêmes tarifs que les Thélusiens ne pourra toutefois pas être signée avant cette date ; en effet une convention passée avec la C.A.F. oblige la révision pour une année civile.
- ✓ Une demande a été faite auprès de la Mairie pour pouvoir installer un vase sur une case du columbarium. Le règlement existant ne prévoyant pas cette éventualité, il va être revu après obtention d'une proposition de prix afin de mettre le même vase sur toutes les portes. Sylvain MOREL se charge de cette question.
- ✓ Monsieur le Maire donne lecture d'une pétition arrivée en Mairie de la part des habitants de la rue Pasteur.

  Monsieur le Maire rappelle l'historique : Monsieur FLAMENT avait fait part d'un projet immobilier lors de la réunion de conseil du 6 mars 2020. Monsieur le Maire n'a eu connaissance d'un projet d'aménagement des terrains rue Foch que lorsqu'il a été nommé Maire et a convoqué Monsieur STEMPNIAK, promoteur, le 8 juin pour avoir davantage de précisions.

  Toutefois, Il s'avère que cette zone de Farbus est située sur la poche concernée par la rétractation d'argile : cela exigera des fondations spéciales ; de plus, la mémoire collective du village indique que c'est une zone très humide voire inondable ; le Conseil Municipal indique également que la construction du lotissement entrainerait des charges trop lourdes étant donné les limitations budgétaires au détriment d'autres projets annoncés lors de la campagne électorale.

  Messieurs Philippe CANLER et Nicolas VASSEUR reçoivent un membre de la CUA chargé d'études urbanisme lundi 28 septembre afin d'être conseillés sur les possibilités qui s'offrent en la matière.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LE COMPTE-RENDU DETAILLE DE CHAQUE REUNION DE CONSEIL EST AFFICHE A LA MAIRIE ET TOUJOURS CONSULTABLE SUR LE SITE DE FARBUS.

Informations communales

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- **Roxane NOËL le 14 juillet 2020**
- **Lucas POULAIN le 17 juillet 2020**
- **Manon COQUIDE le 5 octobre 2020**
- **Maëlle COQUIDE le 5 octobre 2020**

MARIAGES :

Vincent LOUIS et Audrey KERGOAT 1 rue Guynemer le 19 septembre 2020

14 JUILLET

Beaucoup de manifestations, dont la ducasse et les Foulées Gohellannes, moments festifs dans le village, n'ayant pu avoir lieu depuis plusieurs mois à cause de la crise sanitaire, il a été décidé d'organiser une fête dans le village à l'occasion du 14 juillet.

C'était une « grande première » à FARBUS, l'ensemble des associations du village s'étant mobilisé avec la commune pour organiser cette journée, qui fut une belle réussite !
Plus de 200 personnes ont participé aux différentes activités proposées.

La Gendarmerie s'est assurée que toutes les mesures étaient respectées pour le bien de tous.

Mais oui ! prise de température

Chacun et chacune à son poste

Le coordonnateur événementiel s'active

La météo n'était pas clémente le matin pour la randonnée pédestre !!!

Les adjoints étaient dubitatifs quant à l'évolution du temps…

Le D.J. s'est installé…

La friterie aussi

Et le soleil les a accompagnés, chacun pouvant profiter d'un après-midi plus clément

Après la remise des cartes cadeaux aux enfants entrant en 6ème

et que chacun se soit restauré

Petits et grands ont profité du chamboule tout, des structures gonflables, de la pêche aux canards, des fléchettes, et autres jeux et activités

Ce fut vraiment une belle journée !!

L'entretien des espaces verts l'été

Comme ***vous avez pu le remarquer l'accent a été mis cette année encore sur le fleurissement de notre beau village.***
Cela demande un entretien journalier régulier. Pendant la période estivale, afin que Bruno, notre employé titulaire puisse profiter de vacances bien méritées, chaque année il est fait appel à un saisonnier pour le remplacer.
Cette année c'était Simon au mois d'août et vous avez pu le croiser sillonnant Farbus sur son petit tracteur, pour arroser les plantes avant les grosses chaleurs ou traquer la mauvaise herbe …

La rentrée scolaire s'est bien passée pour nos jeunes Farbusiens : 22 enfants sont scolarisés à Thélus cette année.

VISITE DES ECOLES DE THELUS le 4 septembre 2020 par les maires et adjointes aux affaires scolaires

Le retour de nos petits écoliers après la première journée 😊

A vos agendas ! Retenez ces dates

Commémoration armistice 1918 sera limitée à 6 personnes
mercredi 11 novembre 2020
Distribution des colis de Noël à nos ainés :
samedi 19 décembre 2020 dans la matinée
Cérémonie des Vœux : samedi 9 janvier 2021*

***SOUS RESERVE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE**

Nouveau service dans votre commune !

Installé depuis début septembre, un distributeur automatique
« AUX CASIERS DU TERROIR »
propose des **produits locaux et fermiers** disponibles **24 h/24 et 7j/7**.
Au cœur du village, au **11 rue de la République**.
Paiement en espèces ou par carte bancaire sans contact.
Vous y trouverez légumes cultivés à FARBUS, fruits de saison, produits frais (beurre, yaourts, fromage, charcuterie, frites sous vide…), œufs, épicerie (farine, sucre, pâtes, gaufres, chocolat…). Des nouveautés devraient encore arriver !
Vous avez également la possibilité de commander des paniers garnis ou des commandes en système « drive ».
N'hésitez pas à contacter Angélique, elle sera à votre écoute ; tél. : 06.77.82.95.74 et consultez la page Facebook « Aux casiers du Terroir ».

Projet lotissement rue Foch

DIVISION EN 12 LOTS POUR UN NOUVEAU LOTISSEMENT QUI VERRA LE JOUR RUE FOCH

A notre arrivée en mai 2020, nous avons pris contact avec le lotisseur sollicité par les propriétaires des deux terrains situés le long du Boulevard Foch.
Les démarches étaient déjà bien entamées. Nous avons donc sollicité les différents services compétents de la Communauté Urbaine d'Arras pour vérifier la possibilité technique de ce projet ainsi que leur niveau de connaissance du sujet.
Plusieurs tentatives se sont révélées infructueuses pour alerter sur les conditions connues et remontées par plusieurs témoignages (terrain inondé par le passé et parcelles situées sur la bande d'argile rétractable).
Après plusieurs réunions, force était de constater que ces terrains que beaucoup pensaient non constructibles avaient été insérés en zones à urbaniser lors de l'élaboration du PLUI. A l'époque, aucune remontée n'avait été faite au moment de l'enquête publique.
Cependant, malgré l'avis négatif de l'ensemble du Conseil Municipal lors de sa séance du 25 septembre 2020, nous nous devons d'enregistrer les permis d'aménager dans ce secteur.
Heureusement, notre interlocuteur, Monsieur STEMPNIAK, a le souhait d'intégrer un très beau lotissement et est bien à notre écoute pour la prise en compte de nos questions (sécurité, environnement…).
Soyez assurés que l'ensemble du Conseil restera vigilant pour que l'intégration de ce nouveau lotissement se fasse dans les règles de l'art et ne dénature pas trop l'aspect de notre Boulevard Foch si cher à tous les Farbusiens.
Soyons heureux que notre village si attractif soit l'objet d'énormément de demandes pour venir y vivre, mais veillons à maitriser l'essor de sa démographie dans des limites acceptables.
Nous vous tiendrons bien sûr informés de la suite du déroulement du projet.

NOUVEAU DEPART !!!

Nous avons organisé une petite cérémonie à laquelle étaient conviés les membres de l'ancien Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal actuel, les Présidents d'associations et le personnel municipal pour un au revoir à CHARLINE, secrétaire à l'accueil de notre mairie depuis 4 ans. Pour le moment, Elisabeth assumera seule le secrétariat de mairie puis un(e) apprenti (e) sera embauchée pour prévoir son remplacement.

« J'aimerais jardiner mais je n'ai pas assez de terrain ! »

Les jardins collectifs sont en plein essor… Ce sont des espaces de jardin partagé mis à la disposition des citoyens par les communes pour qu'ils puissent y cultiver un carré de potager.
C'est sur ce principe que l'idée a récemment germé dans l'esprit de vos élus et une convention a été signée entre la Commune et le propriétaire pour l'occupation d'un terrain situé rue Guynemer.

Toute personne intéressée pour bénéficier de ce dispositif est prié de se rapprocher de la Mairie.

Dernière minute !

Les permanences de la Mairie seront assurées aux jours et heures habituels pendant la période du re confinement.
Le SMAV nous informe que les collectes continuent dans les mêmes conditions (il est demandé de sortir les containers la veille), et que les déchèteries restent ouvertes aux particuliers et aux professionnels.
Les Farbusiens dans l'impossibilité d'éditer leur attestation de déplacement dérogatoire peuvent se manifester en Mairie.

Pour diminuer un peu ça :

ET AUSSI DIMINUER LE BUDGET IMPRESSION DE LA COMMUNE !...

1 GESTE POUR LA PLANETE

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous renvoyer le coupon ci-dessous en MAIRIE DE FARBUS (vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres. Merci d'avance !

---✂----------

Mme – Mr :……
Adresse :……

☐* Accepte de recevoir le bulletin municipal « Le Garenneau » et les informations communales par voie électronique

☐* Préfère continuer de recevoir le bulletin municipal « Le Garenneau » et les informations communales sur papier

Adresse mail pour recevoir mon Garenneau : ……..

* veuillez cocher la case selon votre choix

---✂----------

MAIRIE de FARBUS

9 rue de la République – 62580
Tél : 03 21 58 68 57 – Fax 03 21 58 74 46
e-mail : mairie-farbus@wanadoo.fr
www.mairie-farbus.fr

Ouverture au public :
Mardi de 17 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 17 h
Vendredi de 14 h à 18 h

Permanences des élus

Monsieur le Maire : Philippe CANLER
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

1er Adjoint : Nicolas VASSEUR (Délégué à l'urbanisme, aux finances, à la communication, aux affaires sociales et aux marchés publics)
Le 1er (et 5ème) mardi de chaque mois de 18 h à 19 h

2ème Adjoint : Olivier CHARTREZ (Délégué aux travaux, fleurissement, personnel technique, gestion et entretien du patrimoine, accessibilité)
Le 2ème mardi de chaque mois de 18 h à 19 h

3ème Adjoint : Sylvain MOREL (Délégué fêtes et cérémonies, gestion des salles communales, cimetière et église)
Le 3ème mardi de chaque mois de 18 h à 19 h

4ème Adjoint : Lénaïc MOQUET (Déléguée jeunesse, affaires scolaires et garderie, vie culturelle et associative)
Le 4ème mardi de chaque mois de 18 h à 19 h

Le Garenneau :
Bulletin Municipal de la Commune de FARBUS n° 77
Édité à 300 exemplaires *en octobre 2020*
Directeur de la publication :
Philippe CANLER, Maire
Réalisation : Mairie et les Associations de FARBUS
Merci aussi au CIF (Chasseurs d'Images Farbusiens) pour les photos
Imprimé par nos soins.

VOS INFORMATIONS FARBUS EN DIRECT SUR :
DECOUVREZ L' APPLICATION SUR SMARTPHONE « **CITYKOMI** »
ET REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK :
« **FARBUS FARBULEUX** »